



Hôtel de Ville  
48 rue du Colonel Fabien  
94460 Valenton

## Conseil municipal Séance du 26 mai 2015

Vote de l'urgence du vœu : urgence votée à l'unanimité.

### **N°15/65 : VŒU SUR LES PERIMETRES DE SIMULATION DES TERRITOIRES DE LA MGP**

***Réuni le 26 mai en séance ordinaire, le Conseil municipal de Valenton a considéré avec gravité la situation suivante :***

Le Parlement est en train de débattre de la loi NOTRe qui prévoit la création au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la Métropole du Grand Paris. Il est prévu que la loi soit promulguée cet été.

Au mépris de la démocratie locale et des politiques menées dans les villes, une institution éloignée des hommes et des territoires est mise en place. Cette loi dépossède les citoyens du pouvoir de construire l'avenir de leur commune et les élus locaux sont réduits à être des gestionnaires, sans marge de manœuvre.

Pourtant, construire une métropole de dimension mondiale pour rééquilibrer harmonieusement les espaces, réduire les inégalités sociales, économiques et mettre en valeur les richesses humaines et les savoirs faire, peut-être un formidable projet pour lequel Valenton serait fier de contribuer.

Malheureusement, c'est une métropole prioritairement de la finance, de richesses concentrées dans quelques mains et les miettes pour les autres, qui est sur les rails.

En menant cette politique, le gouvernement continue de détruire des emplois productifs, accroît la pauvreté, augmente les inégalités. Ce projet ne répond pas à l'urgence et à la gravité des difficultés auxquelles les Franciliens sont confrontés. Rien pour répondre à la crise du logement, rien pour diminuer les inégalités. Elle accentue la désindustrialisation du bassin parisien en détruisant toujours plus d'emplois.

Ce bouleversement institutionnel a aussi pour conséquence de ne plus considérer les communes comme le moteur et le maillage indispensable de notre République. Cela consiste à les vider de leur substance, c'est à dire leur raison d'être : proximité, solidarité, démocratie vivante.

***Dans ce contexte, le Conseil municipal estime que :***

Les Valentonnaises et Valentonnais peuvent craindre le pire pour leur quotidien et surtout leur avenir et celui de leurs enfants. La fabrication de la ville est une action élaborée par tous les habitants et leurs représentants locaux. Les premiers sont souverains, les seconds sont légitimes. C'est par le débat et l'échange dans les instances de proximité que s'expriment les préoccupations quotidiennes, que s'élaborent les choix stratégiques en termes d'aménagement et d'habitat.

La centralisation métropolitaine est un leurre pour soustraire sur les 3 prochaines années 28 milliards aux collectivités locales au nom du sacro-saint équilibre budgétaire.

Cette politique mettra Valenton, comme la grande majorité des communes d'Ile-de-France, au régime sec pour nous priver de tous nos moyens financiers, de la maîtrise de nos sols, de notre patrimoine naturel.

La spirale des services publics mutilés ou vendus aux privés, de la précarité à la disparition de centaines de milliers d'emplois publics n'est plus une vue de l'esprit. C'est une réalité désastreuse dans de multiples pays européens. Ainsi, les habitants comme les personnels territoriaux seront réduits à voir passer le train de la compétitivité, synonyme d'appauvrissement et de chômage.

***Le Conseil municipal prend acte que le gouvernement n'entend pas, à ce jour, inverser cette situation désastreuse pour Valenton et ses habitants :***

D'une part, le Préfet du Val-de-Marne refuse obstinément de valider notre décision du 1<sup>er</sup> juillet 2014 de rejoindre la Communauté d'Agglomération de Seine Amont et l'accord des trois autres communes la composant (Choisy le Roi, Ivry et Vitry).

D'autre part, une nouvelle étape est en train d'être franchie, en tentant d'imposer d'immenses territoires qui saucissonneront le « Grand Paris », regroupant autoritairement communes et intercommunalités contre toute logique de projets.

Ainsi le 19 mai dernier, le Préfet de Région a mis tous les maires et présidents d'intercommunalité concernés devant 4 scénarios de ces territoires, comme si aucun autre scénario n'était possible.

Ce coup de force avait pour objet de flatter quelques « grands élus leaders » et de favoriser des ambitions, de faire main basse sur des morceaux de communes ou des communes entières, en terme de richesses économiques et d'opportunités de constructions massives de logements.

Aucun de ces scénarios n'est satisfaisant pour Valenton qui se voit coupé des villes- partenaires qu'elle s'est donnée. Et comble de cynisme, le seul scénario qui réunirait l'ensemble des communes de la CASA est reconnue, sous le manteau de leurs auteurs, irréalisable...

Au-delà de la méthode irrespectueuse envers les élus quelques soient leurs sensibilités politiques, il s'agit d'un charcutage commandé par des intérêts financiers et politiques où les citoyens ne sont que des pions.

Ce n'est pas le choix très majoritairement décidé par les Valentonnaises et les Valentonnais lors des dernières élections municipales.

Ils sont souverains dans leurs choix et leurs actes et ne doivent pas être méprisés par ceux qui prétendent tout décider du Grand Paris.

Celui-ci doit se construire en respectant les fondations de notre projet de ville : proximité et taille humaine de notre commune pour mieux nous comprendre et agir ensemble, vitalité économique et solidaire pour mieux faire reculer les injustices, équipements et environnement publics pour tous.

Par exemple, la révision en cours de notre Plan Local d'Urbanisme s'inscrit dans cette logique.

Celui-ci doit se construire en respectant les atouts de Valenton qui résident dans la détermination et la diversité de ses habitants et dans le fait que nous sommes une ville avec un formidable potentiel de jeunesse et des espaces naturels de grande qualité. Cela nous est envié et nous devons, tous ensemble, protéger ces atouts.

A Valenton, nous n'avons pas de quartiers d'affaires, d'hôtels de luxe et notre regard n'est pas vissé sur le cours de la Bourse. Mais, nous sommes des passionnés et des lutteurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Ce qui doit et peut se construire de neuf, de bon, doit l'être pour mieux vivre ensemble.

Nous voulons les mettre en « coopérative » avec toutes les bonnes volontés, en particulier avec nos voisins Choisy-le-Roi, Ivry et Vitry que nous avons rejoints dans leur dynamique communauté d'agglomération de Seine Amont (la CASA). Ensemble, nous avons bien l'intention de donner de belles couleurs à notre territoire, Valenton y prenant toute sa place.

Tel est notre conception, maintes fois exposée, défendue et validée par le suffrage universel, de l'intérêt général.

Mais cet intérêt général reste encore aujourd'hui contesté, voire méprisé par le Préfet de Région comme le Préfet du département qui ne veulent pas se rendre à cette évidence : les Valentonnaises et Valentonnais ne sont pas des citoyens dociles et accablés. Ils sont décidés, libres et solidaires dans leurs choix et leur commune.

### ***Le Conseil municipal,***

Considérant l'appartenance de la commune à l'OIN Orly/Rungis/Seine-Amont depuis 2007,

Considérant le programme municipal stipulant notre volonté d'intégrer un territoire à l'ouest de la Seine et le vote majoritaire de la population valentonnaise pour sa mise en œuvre,

Considérant la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2014 de rejoindre la CASA, Considérant que ces éléments incontestables sont pertinemment connus des services de l'Etat et de ses représentants, qu'ils sont inlassablement rappelés par les élus de Valenton dans toutes les rencontres de « préfiguration, concertation et pilotage » censées rythmer cette réforme institutionnelle de nos territoires,

Réaffirme son ambition d'une Métropole polycentrique, proche et construite avec tous les citoyens, redistributive des richesses produites.

Réaffirme son engagement de mettre en œuvre les choix souverainement décidés par les Valentonnaises et Valentonnais et de s'opposer à toutes les décisions arbitraires contraires aux intérêts de notre commune et ses habitants et prétendant les régir à leur place.

Exige une réelle concertation, autre que d'affichage, concernant la définition des périmètres des territoires qui découperont le Grand Paris et surtout de leurs compétences et de leur cadre coopératif et démocratique, respectueux des communes et de la souveraineté populaire de leurs administrés.

Multipliera ses efforts pour poursuivre et amplifier la mobilisation des habitants de Valenton, indispensable au respect de leurs intérêts.

Invite largement, à cet effet, au succès de l'assemblée citoyenne convoquée le mardi 2 juin prochain.

Vœu adopté à la majorité (24 pour. 7 abstentions : Monsieur Métin YAVUZ et Monsieur Claude LESEUR par procuration, Monsieur Wilfrid EKASSOU, Madame Cécile SPANO et Madame Fatma BOUHASSOUNE par procuration, Monsieur Guillaume AHIZI-ELLIAM, Madame Hasana SADIKI).